

# ***DOSSIER DE PRESSE***

## **OPPOSITION**

**à la francisation des noms de lieux et de rues  
en Bretagne**

APPEL d'AUTEURS, ARTISTES,  
HISTORIENS, de GÉOGRAPHES, UNIVERSITAIRES,  
PRÉSIDENTS de FESTIVALS  
ASSOCIATIONS, FÉDÉRATIONS CULTURELLES de  
BRETAGNE

*Conférence de presse, le 9 septembre 2019*

*à 10h30 à Ti ar Vro Kemper (Finistère)*

## Sommaire

- 1 - Présentation de l'Appel des auteurs et artistes de Bretagne par Yvon Ollivier**
- 2 - Lettre ouverte : Non à la francisation des noms de lieux et de rues en Bretagne & Lizher digor**
- 3 - Liste des signataires de la lettre ouverte**
- 4 - Présentation du problème de la dénomination d'une trentaine de nouvelles rues à Telgruc-sur-Mer**
- 5 - Intervention de Paolig Combot au nom d'Ar Falz**
- 6 - Intervention de Tangi Louarn au nom de Kevre Breizh**

## Compléments d'information

### 1 - Lettres de Jean-Pierre Quéméner, Président d'EOST (Telgruc-sur-Mer)

- ✓ au maire et aux conseillers municipaux de Telgruc-sur-Mer (Finistère) en 2016, 2017 & 2018 demeurées sans réponse
- ✓ aux principaux élus de la Région Bretagne et responsables d'associations bretonnes en mars 2019
- ✓ Réponse de Richard Ferrand, député du Finistère, en avril 2019
- ✓ Réponse de Loïg Chesnais-Girard, président du Conseil de la Région Bretagne, en mai 2019
- ✓ Propositions de nouveaux noms de rues bretons d'après l'ancien cadastre de 1831 de Telgruc-sur-Mer (23/05/2019)

### 2 - Francisation liée à la fusion des communes (article d'Ar C'hannad - 2017)

### 3 - Toponymie et politique « nommer, c'est prendre possession » par Pierre JAILLARD, président de la Commission nationale de toponymie : <https://www.canalacademie.com/ida4483-La-toponymie-ou-l-importance-politique-des-denominations-geographiques.html>

## Annexes

### 1 - KEVRE BREIZH coordination culturelle de Bretagne

- ✓ **La toponymie bretonne, un trésor à conserver** / Livret en 3 langues : <http://kevrebrevizh.bzh/images/PDF/levriganvioulech.pdf>
- ✓ **KEVRE BREIZH, Présentation** : [http://kevrebrevizh.bzh/index.php?option=com\\_content&view=article&id=4&Itemid=107](http://kevrebrevizh.bzh/index.php?option=com_content&view=article&id=4&Itemid=107)
- ✓ **Liste des associations de KEVRE BREIZH** : [http://www.deompdei.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=55&Itemid=79&lang=fr/](http://www.deompdei.org/index.php?option=com_content&view=article&id=55&Itemid=79&lang=fr/)

### 2 - Articles du Télégramme et de l'Ouest-France du 12 septembre 2017

## 1. Présentation de l'Appel des auteurs et artistes de Bretagne par Yvon Ollivier

## 2. Lettre ouverte : Non à la francisation des noms de lieux et de rues en Bretagne !

À la demande de la Poste, des mairies de Basse-Bretagne décident de franciser des lieux-dits portant une dénomination en langue bretonne ou attribuent des noms de rue en français aux rues connues en breton.

Comment des mairies peuvent-elles obtempérer sans réfléchir aux injonctions de l'administration qui organise la débretonnisation par idéologie jacobine ? Le rouleau compresseur avance, imperturbablement,

Cette efficience-là a l'odeur du totalitarisme. Serons-nous plus heureux dans une Bretagne totalement francisée, le courrier arrivera-t-il plus vite, les secours aussi ? Tant qu'à faire, pourquoi ne pas donner des noms anglais ou chinois tout de suite ?

Les touristes qui se plaisent à découvrir la différence bretonne, seront-ils mieux à même d'apprécier la Bretagne évacuée de sa toponymie et arborant partout les noms de rue « des lilas », « des mimosas » comme à Paris ?

Qu'en sera-t-il demain, du peuple breton si plus rien ne le ramène à sa langue, ses racines, son histoire, son territoire ?

Ces mairies oublient-elles que nos langues ont été érigées dans la Constitution en patrimoine de la France et qu'elles ne peuvent prétendre défendre les intérêts de leurs mandants en niant leur propre langue et leur culture ?

Elles oublient que nos langues participent du patrimoine de l'Humanité. Elles feraient mieux de l'enrichir que de l'appauvrir !

La Bretagne recèle d'innombrables appellations de lieux en breton couchées sur les anciens cadastres et qui ne demandent qu'à être utilisés. C'est une richesse !

Les Bretons font face au plus grand péril de leur histoire, celui de la tentation au renoncement. Partout ailleurs en Europe, les peuples redressent la tête et sauvegardent leur culture. La Bretagne fait figure d'exception. Après le très faible enseignement de nos langues, voici la destruction de sa toponymie.

Les signataires appellent à un véritable sursaut collectif, à une prise de conscience de nos valeurs linguistiques. Le Conseil régional de Bretagne doit s'emparer sans délai du problème via les relais dont il dispose et notamment la conférence des territoires.

Le GPS parle aussi en breton. Si ces mairies craignent pour l'acheminement du courrier ou des secours, il leur revient de former leurs agents aux rudiments de notre langue. Ils en ont les moyens. D'ailleurs nous sommes nombreux à écrire nos adresses en breton et ça marche !

*Les signataires appellent à se joindre au rassemblement - pique-nique du*

*14 septembre 2019 à TELGRUC-SUR-MER (Finistère) à midi.*

## 2. Lizher digor : Nann da c'hallekadur an anvioù lec'hioù ha straedouù e Breizh !

Diwar goulenn ar Post e vez divizet gant lod eus tier-kêr Breizh-Izel gallekaat anvioù lec'hioù brezhonek pe reiñ anvioù straedouù galleg da straedouù hag o deus dija un anv brezhonek.

Penaos e c'hell tier-kêr a zo sentiñ, hep en em soñjal hiroc'h, ouzh urzhioù renerien ur melestradur hag a zo anavezet evit klask divrezhonekaat ar vro, abalamour d'o soñjoù jakobin ? Derc'hel a ra ar rouller da voustrañ, difrom ha dinec'h !

C'hwezh an hollveliouriezh zo gant an doareoù-se da ober. Daoust hag e vimp eürusoc'h pa vo bet gallekaet Breizh penn-da-benn ? Daoust hag en em gavo buanoc'h al lizhiri hag iveau ar sikourioù ? Kement hag ober, e vefe kenkoulz reiñ anvioù saoznek pe sinaek diouzhtu !

Daoust hag e vo laouenoc'h an douristed, hag a blii dezho gwelet pegen disheñvel eo c'hoazh hon bro, pa vo bet skarzhet kuit an anvioù brezhonek ha lakaet en o flas, e peb lec'h, anvioù straedouù e-giz « rue des Lilas » pe « rue des Mimosas » evel e Pariz ?

Petra 'zeuio da vezañ warc'hoazh pobl Vreizh, pa ne vo netra ken o terc'hel soñj eus he yezh, he gwrizioù, he istor, he ziriad ?

Daoust hag e vez ankouaet gant an tier-kêr ez eo meneget er Vonreizh hon yezhoù, evel ul lodenn eus glad Bro-Frañs ? Penaos 'ta e c'hellont difenn interestoù o dilennnerien pa vez dinac'hет ganto o yezh hag o sevenadur ?

Disoñjal a reont ez eo hon yezhoù lod eus glad an Denelezh. Gwelloc'h 'vefe dezho pinvidikaat anezhañ e-lec'h e baouraat !

Bez' ez eus e Breizh anvioù lec'hioù brezhonek forzh pegement, skrivet war ar c'hadastroù kozh : n'eus nemet mont da gerc'hat anezho enno ; ur gwir binvidigezh eo !

Bez' emañ Breizh, en deiz a hiriv, en argoll, gwashoc'h eget biskoazh, evel p'o defe c'hoant ar Vretoned da zinac'hañ ar pezh ez int. E peb lec'h en Europa a-bezh e vez gwelet ar pobloù o sevel o fenn hag o klask saveteiñ o sevenadur, nemet e Breizh. Dister-kenañ eo deskadurezh hon yezhoù ; setu bremañ an anvioù-lec'h o vont da vezañ distrujet.

Goulenn a ra sinerien al lizher-mañ digant ar Vretoned dihuniñ ha bezañ emskiant eus talvoudegezh hon yezhoù. Ret eo da Guzul Rannvro Breizh kemer en e garg ar gudenn-se hep dale, dre e rouedadouù, en o zoues kuzuliadeg an tiriadoù.

Bez' e c'hell ar GPS iveau komz brezhoneg. M'o deus aon an tier-kêr ne zegouezfe ket mat al lizhiri nag ar sikourioù, n'o deus nemet stummañ o implijidi war elfennoù kentañ hon yezhoù. Peadra o deus evit hen ober. Kalzig ac'hanomp a zo kustum da skrivañ o chomlec'hioù e brezhoneg : kudenn ebet !

*Gervel a ra eta sinerien al lizher-mañ ar Vretoned da gemer perzh er piknik bras  
a vo savet ar 14 a viz Gwengolo e Terrug (war aod Traezh Beleg) da greisteiz.*

### 3. Liste des signataires de la lettre ouverte

Alan STIVELL

Gilles SERVAT

TRI YANN

Dan AR BRAZ

Erik MARCHAND

DENEZ

Philippe ABJEAN, président de la Vallée des Saints

Gweltaz ADEUX, chanteur musicien, groupe EV, Nantes

Konogan AN HABASK, musicien et compositeur

Armel AN HEJER, auteur, compositeur, interprète, poète

Anne AUFRRET, chanteuse

Gweltaz AR FUR, chanteur

Yves AVERTY, coordinateur de l'Agence Culturelle Bretonne de Loire-Atlantique Morvan Lebesque (ACB44)

Bernard BERROU, écrivain, romancier, auteur de récits de voyage, Prix Bretagne / Priz Breizh 2018

Alain BIENVENU, directeur ESRA Bretagne Rennes (École de cinéma et d'audiovisuel)

Solenn BOËNNEC, présidente de War'l Leur

Jean BOTHOREL, écrivain, journaliste

Sylvain BOUDER, artiste peintre

Malo BOUESSEL du BOURG, auteur

Michel BOUVIER, secrétaire général de Bretagne Prospective

Céline CHANAS, conservatrice en chef du patrimoine, directrice du musée de Bretagne

Michel CHAUVIN, président fondateur de l'association Dihunerien

Jean-Luc COATALEM, écrivain

Joël CORNETTE, historien

Gaëtan CRESPEL, directeur de Dastum

Frank DARCEL, musicien, écrivain, producteur

Yoran DELACOUR, éditeur, Yoran Embanner

Gérard DELAHAYE, auteur, compositeur, interprète (groupe EDF)

Pierre DELIGNIERE, président de l'association Bretagne-Écosse

Annie EBREL, chanteuse

Patrick EWEN, auteur, compositeur, interprète (groupe EDF)

Roger FALIGOT, écrivain, reporter

Jean FAILLER, auteur de romans policiers, historiques, de pièces de théâtre

Melaine FAVENNEC, auteur, compositeur, interprète (groupe EDF)

Francis FAVEREAU, linguiste, écrivain

Daniel GIRAUDON, professeur des universités (UBO-CRBC), auteur d'ouvrages sur les traditions populaires de Bretagne

Tristan GLOAGUEN, directeur de War'l Leur

Ronan GUEBLEZ, président de Dastum  
Brieg GUERVENO, musicien, guitariste (Brieg Guerveno Group)  
Les Frères GUICHEN, Fred et Jean-Charles, musiciens, accordéoniste et guitariste  
Michel GUILLOUX, président de la cinémathèque de Bretagne, Gwarez Filmoù Breizh  
GWENNIN, chanteuse  
Bob HASLE ancien président de Ar Sonerion  
Bernard HOMMERIE, responsable des éditions Kerig  
Angèle JACQ, écrivaine, présidente de Galv Collectif Breton pour la Démocratie et Les Droits de l'Homme  
Thierry JAMET, éditeur, Le Temps éditeur  
Laurent JEZEQUEL, journaliste, réalisateur  
Paol KEINEG, poète, auteur de pièces de théâtre  
Yann-Bêr KEMENER, auteur en langue bretonne  
Gaby KERDONCUFF, musicien sonneur de bombarde, trompettiste  
Lukian KERGOAT, universitaire, écrivain  
Jean KERGRIST, comédien, metteur en scène, réalisateur, écrivain  
Per-Vari KERLOC'H, Grand Druide de Bretagne  
Goulc'h KERVELLA, écrivain, dramaturge, acteur et metteur en scène, fondateur de la troupe de théâtre Ar Vro Bagan  
Alain KERVERN, poète et traducteur de poésie japonaise  
Nolwenn KORBELL, auteure, compositrice, interprète, actrice  
KRISMENN, rappeur, auteur compositeur, interprète  
Jean-Yves LAFESSE, humoriste  
Mathieu LAMOUR, directeur de la Confédération Kendalc'h  
Pascal LAMOUR, musicien, compositeur, producteur, Pascal Lamour Group  
Laors LANDAT, chanteur, professeur à Diwan  
Youenn LANGE, chanteur, musicien  
Jean-Luc LAQUITTAN, auteur, conteur  
André LAVANANT, ancien président de Diwan Breizh  
Clarisse LAVANANT, auteure, compositrice, interprète, actrice  
Yves LEBAHY, géographe, ancien professeur d'aménagement à l'Université de Bretagne Sud à Lorient, membre des Géographes de Bretagne  
Ronan LE BARS, musicien, sonneur de Uilleann pipe, Ronan Le Bars Group  
Yannick LE BOURDONNEC, journaliste, auteur  
Ronan LE COADIC, universitaire  
Jacques LESCOAT, géographe  
Bernard-Pierre LE BEAU, président du Club de Bretagne  
Nicole et Félix LE GARREC, réalisatrice, réalisateur  
Philippe LE GUILLOU, écrivain  
Pierre-Yves LE PRIOL, journaliste

Fañch LE HENAFF, graphiste, créateur de la police Brito  
Yvon LE MEN, poète, Prix Goncourt de poésie 2019  
André LE MEUT, sonneur  
Morwenn LE NORMAND, chanteuse  
Philippe LE STUM, conservateur en Chef du Patrimoine, directeur du Musée départemental breton Quimper  
Jean-Michel LE VIOL, président du Festival de Cornouaille, Quimper  
Lisardo LOMBARDIA, directeur général du Festival Interceltique de Lorient  
Hervé LOSSEC, écrivain, ouvrages sur la culture bretonne et langue bretonne : Les Bretonnismes  
Yann LUKAS, écrivain  
Emmanuel MARAIS, auteur  
Rozenn MILIN, journaliste, directrice du programme de sauvegarde des langues([www.sorosoro.org](http://www.sorosoro.org))  
Patrick MOLARD, joueur de cornemuse, spécialiste du Piobaireachd  
Jean-Jacques MONNIER, historien  
Frédéric MORVAN, historien  
Pierre MORVAN, président du Festival du Chant de Marin, Paimpol  
Hervé MORZADEC, réalisateur  
NATAH BIG BAND, groupe de 17 musiciens, musique bretonne, jazz, funk  
Yvon OLLIVIER, auteur  
Mona OZOUF, historienne, écrivaine  
David PASQUET, compositeur, musicien, bombarde, clarinette, David Pasquet Trio  
Gunevel PEDRON, Président de l'Association des Géographes de Bretagne  
Jacques PELLEN, guitariste, compositeur, musique bretonne, jazz  
PLANTEC Yannick, Odran, musiciens, compositeurs, musique traditionnelle, rock électro  
Yann-Ber PIRIOU, poète, écrivain  
Les RAMONEURS de MENHIRS, groupe de punk celtique  
Eugène RIGUIDEL, navigateur  
Hervé SANQUER, président de Gouelioù Breizh  
Soïg SIBERIL, musicien, guitariste  
Gurvan SICARD, musicien, champion du monde de Pipe-Band août 2019  
Padrig SICARD, musicien, chanteur  
Didier SQUIBAN, pianiste, compositeur  
Yann TIERSEN et Émilie QUINQUIS, musicien et musicienne  
Erwan VOLANT guitariste, Erwan Volant Quartet, musique bretonne, jazz

#### 4. Présentation du problème de la dénomination d'une trentaine de nouvelles rues à Telgruc-sur-Mer par Jean-Pierre Quéméner, président d'EOST

## 5. Intervention de Paolig Combot au nom d'Ar Falz - Kemper 09/09/2019



N'on ket deuet amañ evid c'hwezhañ war an tan nag evid reiñ kentelioù da zen ebed. Etre tud a volontez vad e tlefemp 'n em gleved war afer an hanvioù-lec'h e Breizh.

Je ne suis pas venu pour mettre de l'huile sur le feu, ni pour jeter l'anathème sur qui que ce soit dans l'affaire des noms de lieux en Bretagne. Je suis persuadé qu'entre personnes de bonne volonté on peut toujours trouver un terrain d'entente.

Le point de départ de toute cette affaire est la décision de la mairie de Telgruc de donner à une trentaine de rues des noms qui n'ont rien à voir avec le patrimoine de la commune ; Yann-Bêr Kemener vous a expliqué les détails de la question.

Pour ma part, je me contenterai de situer le problème dans un contexte plus général, celui de l'identité bretonne qui, selon un récent sondage, est affirmée, peu ou prou, par 87 % de la population des 5 départements.

Depuis de nombreux siècles, cette identité repose sur 4 piliers :

- Un territoire : mais aujourd'hui, ce territoire est amputé d'1/ 5<sup>e</sup>
- Une langue : mais aujourd'hui, cette langue est menacée de disparition pure et simple
- Des noms de personnes : mais certains ont été francisés, soit totalement (vous connaissez tous l'histoire du patronyme *Ar Gwern* devenu *Le Guern*, puis *Le Mat*, puis *Le Bon*), soit partiellement avec l'adjonction de l'article *Le* à la place du breton *Ar*
- Des noms de lieux, toponymes ou microtoponymes : là encore, certains ont été francisés (nous connaissons tous des *Kernevez* devenus *La Villeneuve*, etc.), mais la grande majorité d'entre eux ont été conservés et tous ces microtoponymes se trouvent dans le cadastre dit napoléonien, consultable sur internet.

Quel est donc le problème ? Depuis plusieurs décennies, certaines mairies, pour nommer les nouvelles rues, impasses, places, les nouveaux quartiers, croient bien faire en allant chercher des noms de plantes et de fleurs (*rue des Jonquilles, des Mimosas, des Pensées...*), d'oiseaux (*rue des fous de Bassan, des Albatros, des Pélicans...*) ; c'est devenu une mode, après celle des gloires locales ou nationales, d'aller puiser dans la faune ou la flore, locale ou pas.

Ce faisant, ces élus ne se rendent pas compte qu'ils participent à la débretonisation de notre pays, alors qu'il serait si facile d'aller chercher, dans le cadastre napoléonien, les anciens noms de parcelles, tous en breton, qui sont riches en information sur la géologie, l'histoire, le relief, les cultures ou encore certains noms de personnes. Il y en a plus de 500 000 (environ 500 communes bretonnantes, possédant chacune plus de 1 000 toponymes), qui mériteraient d'être inscrits au patrimoine de l'Unesco !

Certaines mairies ont parfaitement compris l'intérêt qu'il y a à conserver cet aspect essentiel de notre patrimoine : Locquirec, Brest, qui vient d'annoncer que tous les noms de rues de la ville seront bilingues, etc. Si tous les maires de Bretagne décidaient de s'inspirer des toponymes bretons, ils ne feraient qu'appliquer les recommandations de l'Unesco du 7 octobre 1981 : « *L'assemblée, considérant qu'il est très important d'assurer le respect et le développement de toutes les cultures européennes, et tout simplement les identités linguistiques, [...] recommande, au niveau scientifique, l'adoption progressive [...] des formes correctes de la toponymie, à partir des langages originels de chaque territoire, si petit soit-il... »*

Il s'agit donc, dans cette question des noms de lieux, du respect du patrimoine immatériel breton, de la diversité culturelle de notre pays, élément du patrimoine, français, européen et mondial.

En ce moment, est présentée à l'abbaye de Daoulas une belle exposition intitulée « Liberté, égalité, diversité » ; on y voit en particulier la célèbre affiche d'Ar Falz « *Lac'ha ar brezhoneg* » de 1934. On y lit la phrase : *Non à l'assimilation !* 85 années plus tard, nous devons toujours nous battre pour faire reconnaître, dans les faits, notre droit d'être différents !

**Paolig Combot, président d'Ar Falz / Skol Vreizh**

**Contact Ar Falz : 02 98 62 17 20 - arfalz@yahoo.fr**

## 6. Intervention de Tangi Louarn au nom de Kevre Breizh



### Appel de Kevre Breizh

Pour sauvegarder nos noms de lieux bretons, patrimoine immatériel de la Bretagne, pour la diversité des langues et des cultures

« Détruire la mémoire d'un peuple, c'est l'acte totalitaire par excellence » déclarait Predag Matjevicth, écrivain et professeur de littérature slave dans la grande bibliothèque de Sarajevo en reconstruction, le 22 juin 2001 au cours de l'émission « Bouillon de culture » de Bernard Pivot.

Une partie importante de notre mémoire collective nous est transmise par nos noms de lieux. En Bretagne, comme partout. Beaucoup de communes ont fait un travail important pour maintenir ce patrimoine à la fois linguistique, culturel et historique dans les nouvelles dénominations de rues notamment. Beaucoup d'autres, par ignorance ou négligence, voire par incitation de services comme la Poste et, pour certains, par volonté de faire disparaître ces marqueurs évidents d'identité bretonne, ont attribué des noms sans liens avec le territoire, effaçant ces toponymes de la mémoire collective.

Alertée par l'adoption de noms artificiels de quelques nouvelles communes issues des fusions récentes, la coordination associative culturelle Kevre Breizh a diffusé fin 2016 à tous les maires des cinq départements bretons une plaquette explicative sur l'importance de sauvegarder la toponymie bretonne.

#### Une sauvegarde de la diversité des langues et cultures essentielle à l'avenir de l'Humanité

La France a ratifié la Convention de l'Unesco sur la protection du patrimoine culturel immatériel dont la langue est un vecteur. Elle a signé la disposition de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires qui prévoit l'adoption « **des formes traditionnelles et correctes de la toponymie dans les langues régionales ou minoritaires** ». Le Conseil de l'Europe recommande l'adoption « **des formes correctes de la toponymie, à partir des langages originels de chaque territoire, si petit soit-il** »

Détruire la toponymie locale, c'est comme détruire une bibliothèque. L'utiliser pour la dénomination des nouvelles voies, c'est sauvegarder ce patrimoine.

Il n'existe pas de raison technique à l'absence de prise en compte de la langue bretonne dans son orthographe reconnue pour la dénomination des voies. Alors que les enjeux de la planète sont le respect de sa diversité, l'uniformisation linguistique, sous prétexte de simplification, est un pas parmi d'autres vers une société déshumanisée, hors sol. Avec la crise écologique nous savons que notre nouveau modèle doit être fondé sur l'humain avant la technique ou le prétendu « progrès » d'un système qui nous conduit au désastre. C'est ce que nous revendiquons.

#### Une responsabilité collective et un appel aux citoyens

La réforme territoriale a prévu que le Conseil régional a compétence « **pour assurer la préservation de son identité et la promotion des langues régionales, dans le respect de l'intégrité, de l'autonomie et des attributions des départements et des communes** ».

Tous les niveaux de collectivités voient ainsi leurs responsabilités engagées. Il leur appartient d'y répondre collectivement.

Nombre de collectivités ont une expérience. Des organismes comme l'Office public de la langue bretonne, géré par la Région et les cinq départements, travaillent dans ce domaine. Des citoyens et des associations ont fait un travail remarquable de recherche. Tout cela doit être mis en commun.

Aujourd'hui, un collectif pour la sauvegarde des noms de lieux bretons a été lancé avec le soutien de Kevre Breizh. Il appelle à un rassemblement pique-nique festif et solidaire sur la plage de Traezh Beleg à Telgruc, en presqu'île de Crozon, le 14 septembre à 12 heures en soutien au travail réalisé par l'association locale EOST (Etudes Ouvertes Sur Telgruc – signifiant “moisson” en breton) et attend d'être reçu par le maire auquel un rendez-vous a été demandé.

Son objectif est de rassembler et de soutenir un peu partout en Bretagne une mobilisation citoyenne pour la reconnaissance et la sauvegarde du patrimoine linguistique, partie de son identité. Ce devrait être un des enjeux des prochaines échéances électorales.

Contact Kevre Breizh : [kenaozer@kevrebrevizh.bzh](mailto:kenaozer@kevrebrevizh.bzh)

**Evit saveteiñ hon anvioù lec'h brezhonek, glad dizanvezel ar Vro,  
evit liested ar yezhōù hag ar sevenaduriou**

« **Distruj memor ur bobl a zo an ober hollveliour en e barr** » a embanne Predag Matjevicth, skrivagner ha kelenner war al lennegezh slavek, e levraoueg meur Sarajevo war adsevel d'an 22 a viz Even 2001 e-kerzh an abadenn « Bouillon de culture » gant Bernard Pivot.

Ul lodenn vrás eus hor memor pobl a vez treuzkaset deomp dre hon anvioù lec'h. E Breizh evel e lec'h all. Kalz komunioù o deus graet ul labour a-bouez evit denc'hel hor glad yezhel, sevenadurel hag istorel war-un-dro, evit reiñ anvioù nevez d'ar straedou peurgetket. Kalz reoù all, dre ziouziegezh pe zieg, pa n'eo ket diwar c'houlenn servijoù evel ar Post hag, evit lod moarvat, dre youl da gas da get merkoù anat un identelezh vreizhek, o deus roet anvioù hep liamm gant ar vro, o tiverkañ an anvioù lec'h-se eus ar memor pobl.

Lakaet war evezh gant anvioù chimik un nebeut komunioù nevez-kendeuzet, ar c'henaozadur sevenadurel Kevre Breizh en deus skignet e dibenn 2016 da holl vaered pemp departamant Breizh ul levrig o tisplegañ pegen a-bouez ez eo saveteiñ anvioù lec'h Breizh.

### **Gwarez liested ar yezhōù ha sevenaduriou da ziazez dazont an Denelez**

Kadarnaet he deus ar Frañs Kenemglev an Unesco evit gwareziñ ar glad sevenadurel dizanvez a zo ar yezh ur benveg treuzkas anezhañ. Sinet he deus mellad Karta Europa ar yezhōù rannvro pe vinorezhel a c'houlenn dibab « **stummoù henvoazel ha reizh an anvioù lec'h er yezhōù rannvro pe vinorezhel** ». Kuzul Europa a erbed dibab « **stummoù reizh an anvioù lec'h, diazezet war yezhōù orin pep tiriad, ken bihan e vefe** ».

Distruj an anvioù lec'hel a zo kement ha distruj ul levraoueg. Implij anezho evit an anvioù hentoù nevez a zo gwareziñ ar glad-se.

N'eus abeg teknel ebet da chom hep kemer e kont ar brezhoneg en e zoare skrivañ anavezet evit envel an hentoù. Pa vez endalc'hadoù hor planedenn e doujañs d'al liested, an unyezhekadur dindan digarez eeunaat a zo anezhañ ur c'hammed ouzh penn war-zu ur gevredigezh dizenelaet, troc'het eus an dachenn. An enkadenn ekologel a ro deomp da c'houzout e tle hon doare bevañ nevez bezañ diazezet war an den araok an teknik hag ar sañset « araokaat » en ur sistem hor c'has d'an distruj. Sed ar pezh a c'houlennomp.

### **Ur giriegezh a-stroll hag ur galv d'ar geodediz**

An adreizh tiriadel en deus roet d'ar Rannvro an atebeggeh « **evit startaat gwarez hec'h identelezh ha kas war-raok ar yezhōù rannvro, o toujañ ouzh anterinded, emrenerezhañ ha kefridioù an departamantoù ha ar c'homunioù** ».

Holl liveoù ar strollegezhioù a zo o c'hiriegezhioù e kont neuze. Dleet eo dezho labourat asambles.

Kalzig strollegezhioù a zo skiant prenet ganto. Aozadurioù evel Ofis publik ar brezhoneg, meret gant ar Rannvro hag ar pemp departamant a zo dija war an dachenn. Keodedourion, kevredigezhioù o deus graet ul labour enklask bamus. Kement-se a rank bezañ lakaet a-stroll.

Hiriv-an-deiz ez eus bet lañset ur c'henstroll evit saveteiñ an anvioù lec'h brezhoneg gant skoazell Kevre Breizh. **Gervel a ra d'un emgav pik-nik fest kengred war aod Traezh Beleg, e Terrug, e ledenez Kraoñ, d'ar 14 a viz Gwengolo da greisteiz** evit reiñ skoazell d'al labour kaset war-raok gant ar gevredigezh lec'hel EOST (Etudes Ouvertes Sur Telgruc) ha gortoz a ra bezañ resevet gant ar maer a zo bet goulenet un emwel gantañ.

Ar pal a zo bodañ ha reiñ harp un tamm e pep lec'h e Breizh da emsaviouù keodedourion evit lakaat anavezout ha gwareziñ hor glad yezhel, lodenn eus hec'h identelezh. Unan eus dalc'hadoù ar votadegoù da zont e tlefe bezañ.

**Darempred gant Kevre Breizh : [kenaozer@kevrebrevizh.bzh](mailto:kenaozer@kevrebrevizh.bzh)**

# Compléments d'information

## 1. Lettres de Jean-Pierre Quéméner, Président d'EOST (Telgruc-sur-Mer)

- ✓ au maire et aux conseillers municipaux de Telgruc-sur-Mer (Finistère) en 2016, 2017 & 2018 demeurées sans réponse.

Jean-Pierre QUEMENER  
2 ar Rozen - Tal ar Groas  
29 160 CROZON

Telgruc, le 13 janvier 2016

Président de l'association EOST  
tél : 02 98 26 14 09 / 06 64 96 45 50

[yannber.kemener@wanadoo.fr](mailto:yannber.kemener@wanadoo.fr)  
eosttelgruc.canalblog.com

Objet : vœux et invitation  
à l'assemblée générale du 5 février

à Monsieur Le Maire  
Mmes et MM les Conseillers Municipaux  
Mairie  
29 560 TELGRUC-SUR-MER

Monsieur le Maire et Mmes et MM. les Conseillers Municipaux,

Nous vous remercions pour votre invitation à la cérémonie du 16 janvier et espérons que cette nouvelle année vous apportera, ainsi qu'aux Telgruciens, bonheur, santé et réussite. Afin de mieux connaître nos activités, nous vous invitons d'ores et déjà à participer à notre assemblée générale le vendredi 5 février à 17 h à la salle polyvalente, à la conférence d'André Kerneis et Georges Marchadour sur « l'apiculture en Bretagne » le samedi 12 mars à 16 h, à la sortie de notre 9<sup>e</sup> livre sur la commune intitulé « La reconstruction 1945 - 1960 » le samedi 11 juin à 17 h, à notre 10<sup>e</sup> fête du pain à l'Elleouet le 25 juin, etc.

Notre association vous félicite pour la reconstruction à l'identique du moulin à vent de Pennar-Stank près de Lezuoc qui est actuellement en bonne voie et vous aidera à la promotion et l'animation de cet ouvrage qui ne peut que servir l'économie locale. Nous espérons aussi que vous initieriez, avec notre soutien, des actions en faveur de la langue bretonne, pouvant conduire la commune à signer la charte "Ya d'ar brezhoneg / Oui à la langue bretonne" comme l'ont déjà fait près de 200 communes bretonnes, dont celle de Crozon. Il peut s'agir de la mise en place de panneaux indicateurs des villages en respectant les anciens toponymes bretons, de la dénomination de nouvelles rues d'après les anciens noms de parcelles, d'une signalétique bilingue appropriée au bourg, le soutien à l'initiation à la langue bretonne à la crèche, à l'enseignement à l'école et à la pratique du breton au quotidien, etc. Certaines de ces actions sont déjà menées actuellement et nous pouvons vous aider à en mener d'autres. Ainsi nos ouvrages peuvent être utiles pour trouver de nouveaux noms de rues ou de quartiers correspondant à l'ancienne toponymie locale.

Nous continuons aussi nos après-midis bretonnants qui permettent à tous de s'initier à la langue bretonne ou d'échanger avec nos aînés dans la langue de leurs ancêtres. Il n'y a pas de développement harmonieux de l'être humain sans connaissance de ses racines, de sa culture et de son histoire. Nous poursuivrons également les randonnées de l'été qui permettent aux estivants de mieux connaître notre commune par ses magnifiques paysages certes, mais aussi à travers ses activités humaines et au contact de ses habitants, ce qui ne peut qu'être un enrichissement mutuel et une ouverture d'esprit.

En vous remerciant d'avance pour le soutien que vous nous apportez pour la mise en valeur de notre patrimoine culturel, linguistique et historique, nous vous prions d'agrérer, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour EOST, le président : Jean-Pierre QUEMENER

Jean-Pierre QUEMENER  
2 ar Rozen - Tal ar Groas  
29 160 CROZON

Telgruc, le 7 janvier 2017

Président de l'association EOST  
tél : 02 98 26 14 09 / 06 64 96 45 50

[yannber.kemener@wanadoo.fr](mailto:yannber.kemener@wanadoo.fr)  
eostteigruc.canalblog.com

Objet : vœux et invitation  
à l'assemblée générale d'EOST  
du 3 février

à Monsieur Le Maire  
Mmes et MM les Conseillers Municipaux  
Mairie  
29 560 TELGRUC-SUR-MER

Monsieur le Maire et Mmes et MM. les Conseillers Municipaux,

Nous vous remercions pour votre invitation à la cérémonie du 14 janvier et espérons que cette nouvelle année vous apportera, ainsi qu'aux Telgruciens, bonheur, santé et réussite. Étant absent ce jour-là, notre association sera représentée par notre vice-présidente Marie-Claire Mazéas. Ensemble nous avons réussi à mener à bien la reconstruction à l'identique de notre moulin à vent, ce dont je vous remercie au nom de nos adhérents, car c'était un beau et noble challenge.

Afin de mieux connaître nos activités prévues pour la nouvelle année, nous vous invitons à participer à notre assemblée générale le vendredi 3 février à 17 h à la salle polyvalente, à la conférence de Benoît Huot sur le moulins du Finistère le samedi 11 mars à 16 h et à la sortie de notre 10<sup>e</sup> livre sur la commune intitulé « Balades entre voie romaine et voie ferrée – *Baleadennou etre an hent-meur hag an hent-houarn* » le samedi 10 juin à 17 h au Foyer des Jeunes.

Outre l'histoire de la voie romaine et de la voie ferrée, ce livre étudie les noms bretons de villages et de parcelles dans la continuité des deux autres livres «Promenade littorale – *War bord ar mor*» et «Balades entre terre et mer – *Goueled Terrug*». Ce travail doit permettre de conserver au territoire sa «carte d'identité» originale et ses noms d'origine qui peuvent servir à dénommer, de nos jours, de nouvelles rues et de nouveaux quartiers en accord avec l'ancienne toponymie locale et non à l'aide de noms inadaptés.

Nous continuons aussi nos après-midis bretonnants qui permettent à tous de s'initier à la langue bretonne ou d'échanger avec nos aînés dans la langue de leurs ancêtres. Il n'y a pas de développement harmonieux de l'être humain sans connaissance de ses racines, de sa culture et de son histoire. Nous poursuivrons également les randonnées de l'été qui permettent aux estivants de mieux connaître notre commune par ses magnifiques paysages certes, mais aussi à travers ses activités humaines et au contact de ses habitants, ce qui ne peut qu'être un enrichissement mutuel et une ouverture d'esprit.

En vous remerciant d'avance pour le soutien que vous nous apportez pour la mise en valeur de notre patrimoine culturel, linguistique et historique, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour EOST, le président : Jean-Pierre QUEMENER

Jean-Pierre QUEMENER  
2 ar Rozen - Tal ar Groas  
29 160 CROZON  
Président de l'association EOST  
tél : 02 98 26 14 09 / 06 64 96 45 50  
[yannber.kemener@wanadoo.fr](mailto:yannber.kemener@wanadoo.fr)  
eosttelgruc.canalblog.com

Crozon, le 4 janvier 2018

Objet : vœux et invitation à l'assemblée générale  
d'EOST du 3 février 2018

à Monsieur Le Maire  
Mmes et MM. les Conseillers Municipaux  
Mairie  
29 560 TELGRUC-SUR-MER

Monsieur le Maire et Mmes et MM. les Conseillers Municipaux,

Nous vous remercions pour votre invitation à la cérémonie du 13 janvier et espérons que cette nouvelle année vous apportera, ainsi qu'aux Telgruciens, joie, bonheur, santé et réussite. Étant personnellement absent ce jour-là, notre association sera représentée par notre vice-présidente Marie-Claire Mazéas.

Afin de mieux connaître nos activités prévues en 2018, nous vous invitons à participer à notre assemblée générale le samedi 3 février à 17 h au Foyer des Jeunes, à la soirée consacrée aux « Pommes et cidres de Bretagne » avec la participation des cidriers locaux le samedi 17 mars à 16 h et à la sortie de notre 11<sup>e</sup> livre sur la commune intitulé « Promenades à la campagne – *Pourmenadennou e Gorre Terrug* » le samedi 9 juin à 17 h au Foyer des Jeunes.

Outre l'historique du développement de l'agriculture dans la presqu'île, ainsi que la présentation de l'activité actuelle de jeunes agriculteurs, ce livre termine l'étude des noms bretons de villages et de parcelles dans la continuité de «Promenade littorale – *War bord ar mor*», «Balades entre terre et mer – *Goueled Terrug*» et « Balades entre voie romaine et voie ferrée - *Baleaddennoù etre an hent-meur hag an hent-houarn* ». Cet inventaire doit permettre au territoire de conserver sa «carte d'identité» avec ses noms d'origine qui peuvent servir à dénommer, de nos jours, de nouvelles rues et de nouveaux quartiers en leur donnant du sens et non à l'aide de noms fantaisistes de fleurs, arbres, îles ou phares inadaptés à notre commune.

Nous continuons aussi nos après-midis bretonnants qui permettent à tous les volontaires de s'initier à la langue bretonne ou d'échanger avec nos aînés dans la langue de leurs ancêtres, afin de conserver un lien avec nos racines et notre histoire.

Par l'animation concernant le moulin à vent, le projet de restauration des sablières de la chapelle de Lanjulitte et l'édition de nos livres, nous œuvrons à la promotion de notre patrimoine et de notre culture, ainsi qu'à la production d'archives concernant la vie de la commune qu'il serait bon de stocker dans un endroit public approprié qui nous fait toujours défaut.

Un petit groupe de nos adhérents a nettoyé les fontaines de la rue Feunteun Ven, Saint-Divy, Penn ar Roz aux mois de juillet et d'août. Nous vous transmettons ci-joint un dossier à ce sujet. Comme dans d'autres communes, il serait sans doute possible d'organiser, à la fin du mois de mai par exemple, une ou plusieurs journées citoyennes pour le nettoyage et l'entretien de nos fontaines et lavoirs en y associant les habitants.

En vous remerciant d'avance pour le soutien que vous apportez à nos actions de mise en valeur de notre patrimoine culturel, linguistique et historique, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour EOST, le président : Jean-Pierre QUEMENER

Jean-Pierre QUEMENER  
2 ar Rozen - Tal ar Groas  
29 160 CROZON  
Président de l'association EOST  
tél : 02 98 26 14 09 / 06 64 96 45 50  
[yannber.kemener@wanadoo.fr](mailto:yannber.kemener@wanadoo.fr)  
eosttelgruc.canalblog.com

Crozon, le 28 mars 2019

Objet : francisation  
des noms de lieux bretons

à M. le Président du Conseil Régional de Bretagne  
M. le premier Vice-président, en charge de la culture  
Mme la Vice-présidente, en charge des langues de Bretagne  
Mme la Présidente du Conseil départemental du Finistère  
M. Dominique Cap, président des maires de Bretagne  
M. le Président du Parc d'Armorique  
MM. Paul Molac et Yannick Kerlogot, députés  
M. le député de la circonscription de Châteaulin  
M. Bernez Rouz, Président du Conseil culturel de Bretagne  
M. Le Président de Kevre Breizh

Madame, Monsieur,

Depuis 1997, l'association EOST de Telgruc-sur-Mer dans le Finistère travaille à la préservation du patrimoine de la commune et à la promotion de son histoire, de la langue bretonne, des monuments, etc. Nous avons donc effectué, lors de nombreuses réunions, un inventaire complet des parcelles en breton du cadastre datant de 1831 afin que la commune ne perde pas son identité ; nous avons d'ailleurs publié quatre livres sur ce sujet.

Depuis 20 ans, nous écrivons chaque année, aux maires successifs pour leur demander de nous associer à toute démarche concernant les noms de lieux ou la dénomination de nouvelles rues et de participer à une commission de travail sur ce sujet afin de conserver les anciens noms bretons et d'éviter d'employer des noms d'oiseaux ou de fleurs comme dans la plupart des villes de Bretagne. Non seulement nous n'avons jamais reçu de réponse, ni a fortiori été invités à une quelconque réunion, mais voici qu'une délibération du conseil municipal du 27 février 2019 vient d'entériner des noms de nouvelles rues en français et de rectifier certains noms de villages, sur la demande des services de la Poste.

Ce travail a été entrepris en catimini par des personnes n'ayant aucune connaissance de la langue bretonne, ni aucune formation dans le domaine de la toponymie, sans demander leur avis ni aux riverains ni aux personnes compétentes et prétextant que les services de la Poste ne veulent pas de noms bretons ni de noms contenant «bihan» ou «vihan».

Ceci paraît être un déni de démocratie pur et simple, surtout après que le maire ait organisé le samedi 2 février dernier, à grand renfort de publicité et en présence du président de l'Assemblée nationale Richard Ferrand, un grand débat sur la démocratie, d'où il est ressorti que les élus n'associaient pas suffisamment les citoyens à la vie politique du pays.

Les hameaux ont donc reçu des noms de rues exclusivement en français n'ayant rien à voir avec l'ancien cadastre, alors que certains riverains avaient proposé des noms en breton. Un village a reçu des noms de rues de navigateurs, un autre des noms concernant les oiseaux, les céréales et le moulin à vent que nous venons de faire reconstruire, un autre des noms concernant l'ancienne voie ferrée.

Le seul nom breton est « Zabardu », mal écrit à la place de « Sabreg du(ff) », attesté sur le cadastre

de 1831 et répertorié dans notre livre n°10 paru en 2017 «Balades entre voie romaine et voie ferrée» sur la carte de la page 34 et à la page 127 sous le numéro 514.

Si nous ne tenons pas compte des anciens noms de lieux, notre pays va rapidement perdre son identité comme c'est, de plus en plus, le cas avec ces noms de rues hors sol, donnés par des élus eux aussi hors sol, qui ne tiennent compte ni de l'ancien cadastre, ni des études toponymiques et historiques sur le sujet.

Les noms de « lieux-dits » mal orthographiés n'ont pas été modifiés. Ainsi Meilh ar Yeun est resté «Moulin Jeune» à la suite de la décision d'une institutrice non bretonnante dans les années 1930 ! Les noms féminins comme Kozhkêr ont conservé leur article masculin « Le Cosquer » et Ar Wern, l'aulnaie, est resté « Le Launay » avec deux articles, un masculin et un féminin à la suite !

Kroas-e-Meno a été rebaptisé « Gare d'Argol », qui est plus français, alors que ce n'était qu'une halte du train, de 1923 à 1967, pour les habitants de la commune d'Argol sur le territoire de la commune de Telgruc.

Nous avons l'impression d'avoir effectué ce travail bénévole de longue haleine en pure perte, dans la mesure où la démocratie a été bafouée, de même que le travail de recherche sur le patrimoine linguistique, historique et culturel de notre commune.

J'ai donc demandé au maire de mettre ces nouveaux noms également en breton sur les panneaux indicateurs, mais il pense que ce serait trop cher. Il aurait donc mieux valu, selon nous, utiliser des noms bretons d'après le nom des parcelles d'avant le remembrement des années 1970.

Notre commune est située dans le parc d'Armorique. Y a-t-il une politique linguistique des noms de lieux dans ce cadre ?

Qui est donc responsable de cet état de fait ? La Poste, une entreprise semi-privée ? Le Conseil municipal ? Le Conseil départemental ? Le Conseil régional ? Y a-t-il une politique régionale cohérente et globale afin d'informer et de guider les élus dans leur travail par l'intermédiaire de l'Office public pour la langue bretonne afin d'éviter ces dérives ?

J'aimerais bien, au nom des membres de notre association EOST, recevoir des éclaircissements sur ce sujet et savoir qui est responsable de ce véritable génocide linguistique et culturel qui se déroule actuellement en Bretagne ; ou s'agit-il d'un revisionnisme culturel et historique visant à effacer les spécificités bretonnes ?

Ce phénomène de francisation des noms de lieux bretons n'étant pas propre à la commune de Telgruc, nous envisageons, avec l'appui d'élus et d'associations culturelles bretonnes, de porter le débat sur la place publique, pour que les Bretons réagissent contre cette atteinte à leur identité.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments bretons les meilleurs.  
Gant hon gwellañ soñjoù breizhad.

Le président d'EOST,

Jean Pierre Quéméner

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ

ASSEMBLÉE NATIONALE

LE PRÉSIDENT

PARIS, LE 23 AVR. 2019

2019-3638

*Cher* Monsieur le Président,

En date du 28 mars dernier, vous m'avez fait parvenir un courrier concernant les noms de lieux ou la dénomination de nouvelles rues et votre demande de participer à une commission de travail sur ce sujet afin de conserver les anciens noms bretons, dans la commune de Telgruc-sur-Mer, dans le Finistère.

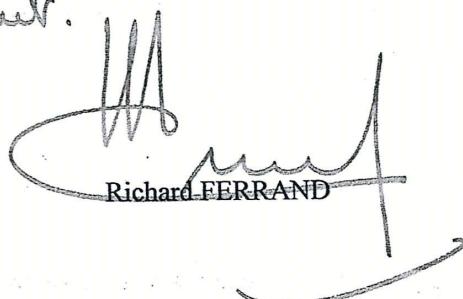
Les questions de toponymie urbaine, mais aussi d'odonymie, relèvent des seuls pouvoirs du conseil municipal de la commune. Les populations peuvent être consultées ou associées en amont, mais cela reste à la seule initiative de la commune.

La question de la préservation de la langue bretonne dans l'espace public est importante, mais l'acheminement du courrier ou des services de secours peut aussi justifier une prudente simplification, parfois.

Plus que jamais, je demeure attentif aux propositions et préconisations qui sont formulées par les citoyens et citoyennes qui comme vous soulèvent de réelles problématiques.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

*Bien cordialement.*



Richard FERRAND

Monsieur Jean-Pierre QUEMENER  
Président de l'association EOST  
2 ar Rozen – Tal ar Groas  
29160 CROZON

HÔTEL DE LASSAY 128, RUE DE L'UNIVERSITÉ 75007 PARIS - TÉL. 01 40 63 50 00

✓ Réponse de Loïg Chesnais-Girard, Président du Conseil de la Région Bretagne, en mai 2019.



Le Président du Conseil régional de Bretagne  
Prezidant Kuzul-rannvro Breizh  
LCG/LB/298496

Monsieur Jean-Pierre QUEMENER  
Association EOST  
2 ar Rozen - Tal ar Groas  
29160 CROZON

Rennes, le **- 9 MAI 2019**

**Monsieur le Président,**

Votre courrier relatif à la francisation des noms de lieux bretons a retenu toute mon attention et je vous en remercie.

Je tiens tout d'abord à vous féliciter pour le travail particulièrement méticuleux d'inventaire mené par votre association pour la préservation du patrimoine de la commune de Telgruc-sur-Mer et la promotion notamment de son histoire, de la langue bretonne et des monuments.

Je regrette, tout comme vous, la francisation quasi-systématique des noms de lieux bretons. Mais vous le savez, le Conseil régional n'a pas « autorité » sur les communes, ce qui nous laisse peu de marge d'intervention. Toutefois, sensible à votre requête, je vous informe que je viens de transmettre votre courrier à l'Office Public de la langue bretonne afin qu'un travail de sensibilisation soit mené auprès des communes bretonnes. Par ailleurs, j'ai demandé à ma Vice-présidente en charge des langues régionales, Lena Louarn, de prendre l'attache de la Direction régionale de la Poste pour là aussi les sensibiliser au patrimoine toponymique non francophone.

Soyez assuré de mon soutien entier pour préserver ce patrimoine linguistique.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, **Monsieur le Président**, à l'expression de mes salutations distinguées.



**Loïg CHESNAIS-GIRARD**

CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE  
283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35711 Rennes cedex 7  
Tél. : 02 99 27 10 10 | [twitter.com/regionbretagne](https://twitter.com/regionbretagne)  
[www.bretagne.bzh](http://www.bretagne.bzh)

KUZUL-RANNVRO BREIZH  
283 bali ar Jeneral Patton – CS 21101 – 35711 Roazhon cedex 7  
Pgz : 02 99 27 10 10 | [twitter.com/regionbretagne](https://twitter.com/regionbretagne)  
[www.bretagn.bzh](http://www.bretagn.bzh)

Adresser toute correspondance sous forme impersonnelle à Monsieur le Président du Conseil régional de Bretagne.  
SIRET : 233 500 016 00040 - TVA intracommunautaire : FR10 233 500 016

✓ **Propositions de nouveaux noms de rues bretons d'après l'ancien cadastre de 1831 par Jean-Pierre Quéméner président de l'association EOST (23/05/2019)**

- 62 - Rue de Trez Bellec - **Hent Traezh Beleg**  
63 - Allée des Albatros - **Alez al Liorzh plouz**  
64 - Allée des Macareux - **Alez ar Park kreiz**  
65 - Rue des Fous de Bassan - **Tal an ti glas**  
66 - Rue des Gravelots - **Liorzh an ebeul**  
67 - Impasse des Cormorans - **Hent Foenneg ar feunteun**  
68 - Allée des Goélands - **Ar Palud**  
69 - Impasse des Frégates - **Hent-dall (poull) Al lannegoù**  
70 - Impasse des Pélicans - **Hent-dall Ar vroenneg**  
71 - Venelle des Sternes - **Banell Ar poullouù**  
  
73 - Rue Florence Arthaud - **Hent Lanneg wenn**  
74 - Rue Alain Colas - **Hent Kerlevean Vihan ou Straed ar Panezeg**  
75 - Rue Eric Tabarly - **Hent al liorzhigoù ou Ar Werje(z)**  
  
76 - Rue des Champs - **Straed Penn an Idoù (Edoù)**  
77 - Rue de l'Etang - **Straed Tal ar Feunteun**  
78 - Impasse du blé - **Hent-dall an Ed**  
79 - Venelle du puits - **Banell ar puñs**  
80 - Rue du Grain - **Straed al Leur gêr**  
81 - Impasse de la meule - **Hent-dall ar Jardin**  
82 - Impasse du Meunier - **Hent-dall Penn an Dosenn**  
83 - Rue du Moulin - **Hent ar Veilh avel**  
  
84 - Venelle Paul Le Flem - **Banell Paol Ar Flemm**  
  
85 - Chemin de la voie ferrée - **Straed an Hent-houarn**  
86 - Rue de l'aiguilleur - **Straed Kroaz er Menez**  
87 - Rue de la Micheline - **Straed ar Menez**  
88 - Rue Zabardu - **Hent Sabreg du(ff)**  
89 - Impasse du rail - **Hent-dall Toull ar menez**  
  
90 - Rue du Bar - **Hent ar Gev wenn**  
  
91 - Venelle du Chalut - **Banell Jardin ar gwenan**  
92 - Chemin de la chaloupe - **Hent an Ogell**  
93 - Chemin de la Criée - **Toull an Dalar / Park ar Bern ed / Hent Prad Lifern**  
94 - Rue de la Mer - **Hent ar Mor.**

### Quels noms pour les fusions de communes ?

Connaissez-vous Bon-Repos-sur-Blavet ou encore mieux Beaussais-sur-Mer ? Non ? Il va pourtant falloir vous y faire, semble-t-il, car ce sont les noms de nouvelles communes bretonnes !

Sous l'impulsion de l'État, les communes ont été invitées ces dernières années à se regrouper, de la même manière que les communautés de communes. On peut considérer que 36 000 communes pour la France, c'est beaucoup trop, surtout si nous nous comparons à nos voisins.

Mais problème : quelle appellation donner à ces nouvelles entités résultant de la fusion de petites communes ? C'est là où le bât blesse et où se pose le problème. Des noms historiques, ancrés dans un territoire et dans une histoire vont disparaître. Pire : des noms bretons de communes disparaissent et sont remplacés par de nouveaux noms francisés, créés pour l'occasion.

C'est ainsi que Laniscat (790 habitants), Saint-Gelven (320 hab.) et Perret (175 hab.), trois communes des Côtes d'Armor, situées non loin de Gouarec et en lisière immédiate du Morbihan pour la dernière, sont désormais réunies sous le nouveau vocable de Bon-Repos-sur-Blavet.

Sur la forme, on pourrait presque penser : rien à dire. Les ruines magnifiques de l'ancienne abbaye cistercienne de Bon Repos, à laquelle la Révolution a donné un coup d'arrêt définitif et qu'un groupe de passionnés s'emploie à restaurer, sont situées à proximité immédiate du canal de Nantes à Brest et du Blavet qui prend sa source au sud de Bourbriac. Qu'il s'agisse du nom de l'abbaye ou du cours d'eau, aucun doute, ils appartiennent bien au territoire et la nouvelle dénomination peut apparaître justifiée.

Mais sur le fond ? Si l'on en croit les spécialistes, Laniscat est un nom issu du vieux breton, tout comme Perret (Penret, nom attesté au IX<sup>e</sup> siècle, "la source du cours d'eau"). Quant à Saint-Gelven, le nom parle aussi de lui-même. Les trois communes initiales deviennent désormais "communes déléguées" de la nouvelle et n'ont plus d'existence en tant que telles.

Si "Bon-Repos-sur-Blavet" peut se défendre, que dire de Beaussais-sur-Mer ? À la première audition, impossible de localiser un tel lieu sur les côtes de France. Sauf que nous sommes à nouveau en Bretagne, et cette fois, dans la partie orientale des Côtes d'Armor, tout près de Saint-Cast, Saint-Jacut-de-la-Mer ou Lancieux, pas très loin de Dinard non plus. Donc, pour ceux qui l'ignoreraient encore, Beaussais-sur-Mer, depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, est le résultat de la fusion de Plessix-Balisson (90 habitants), Ploubalay (3 000 hab.) et Trégon (250 hab.). La nouvelle commune tire son nom d'une petite baie sur laquelle donnent ses deux composantes principales et du château du même nom, désormais un hôtel-restaurant et résidence de vacances.

D'autres nouveaux noms ne font pas non plus l'unanimité, c'est le moins que l'on puisse dire. Ainsi, les communes de Mûr-de-Bretagne (2 000 habitants) et de Saint-Guen (450 hab.), dans le sud des Côtes d'Armor, ont décidé de s'unir sous le nouveau nom de Guerlédan. De quoi mettre en colère de nombreux élus, en particulier du Morbihan, pour lesquels la nouvelle commune confisque un travail collectif de plusieurs décennies en s'appropriant ce nom qui est celui du lac artificiel créé par le barrage hydro-électrique construit sur le Blavet à la fin des années 1920.

Sans oublier qu'un hameau nommé Guerlédan existe déjà tout près, sur la commune de Saint-Aignan (Morbihan), que Saint-Guen n'est pas en bordure du lac, partagé entre les deux départements, quand Mûr le longe seulement sur environ trois kilomètres, sur la trentaine de son pourtour ! Et qu'enfin, Mûr est construit sur une butte (la fameuse "côte de Mûr", bien connue des cyclistes), alors que Guerlédan vient du vannetais (Gouer Ledan) et désigne l'élargissement du Blavet dans ce secteur en une vraie zone humide, une sorte de marais. Pourtant, fin 2016, le tribunal administratif de Rennes a débouté les opposants à cette nouvelle appellation.

Mais le pire nous attend peut-être, l'imagination étant sans limite sur le sujet. On évoque par exemple une nouvelle dénomination comme Evely's, un nom qui fait inévitablement penser à une marque commerciale, type Enedis, le nom actuel du réseau d'électricité depuis 2016, l'ancien ERDF (Electricité Réseau Distribution France), filiale à 100% d'EDF !

Bien tardivement - mais il est encore possible de limiter les dégâts pour les prochaines fusions -, une riposte semble se dessiner. Le premier à sonner l'alarme a été sur sa page Facebook Iffig Cochevelou, militant de longue date de la cause bretonne.

"Attention, mes amis, notre patrimoine en langue bretonne est en cours de destruction. Ce sont les Bretons eux-mêmes, conditionnés par ce système d'uniformisation à la française, qui en sont les responsables. Des regroupements de communes ont amené des nouvelles dénominations inacceptables (...) remplaçant des noms de paroisses millénaires, notre patrimoine linguistique ! "

" Un projet de fusion est en cours dans le Morbihan. Les communes de Berne, Kernaskledenn, Sant Karadek-Tregonvael, alors quel nom ? Quand on voit les exemples précédents, pourquoi pas TRIFOUILIS-la-FORET-QUI-GAZOUILLE ! ! !"

Avant de conclure par un vibrant: " Réveillez-vous ! ". Car ce sont seuls les citoyens sur le terrain, par leur vigilance dans les communes concernées et avec le soutien des associations et institutions de protection et de développement de la langue bretonne, qui peuvent éviter ces nombreux "Trifouillis" à venir.

Ceci dit, il y a parfois de quoi espérer quand certains manient les symboles, comme, en Ille-et-Vilaine, les deux communes de Saint-Brice-en-Coglès (2 950 habitants) et Saint-Étienne-en-Coglès (1 780 hab.), non loin de Fougères. Toutes deux sont devenues Maen Roch au 1<sup>er</sup> janvier. *Maen*, comme " pierre, caillou, rocher " en breton, et *Roch*, comme " roc, roche, rocher " en gallo, explique sur son site la nouvelle commune.

" Outre le fait que l'exploitation du granit fait toujours partie intégrante de l'économie locale, l'association du breton et du gallo assure un lien avec nos racines. Il y a dans ce nom la symbolique de ce que nous sommes en train de construire et une indéniable sonorité poétique et moderne ", soulignent aussi les élus de Maen Roch.

### Une nouvelle dénomination bien au-delà d'un simple nom.

**3. Toponymie et politique « nommer, c'est prendre possession » par Pierre JAILLARD, Président de la Commission nationale de toponymie :**

<https://www.canalacademie.com/ida4483-La-toponymie-ou-l-importance-politique-des-denominations-geographiques.html>

## Annexes

### 1. KEVRE BREIZH, coordination culturelle de Bretagne

- ✓ **La toponymie bretonne, un trésor à conserver** / Livret en 3 langues :  
<http://kevrebrevizh.bzh/images/PDF/levriganviolech.pdf>
- ✓ **KEVRE BREIZH, Présentation** : [http://kevrebrevizh.bzh/index.php?option=com\\_content&view=article&id=4&Itemid=107](http://kevrebrevizh.bzh/index.php?option=com_content&view=article&id=4&Itemid=107)
- ✓ **Liste des associations de KEVRE BREIZH** : [http://www.deompdei.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=55&Itemid=79&lang=fr/](http://www.deompdei.org/index.php?option=com_content&view=article&id=55&Itemid=79&lang=fr/)

# Toponymie bretonne.

## « Un trésor en danger... »

Ronan Larvor

Kevre Breizh lance une campagne pour sauver la toponymie bretonne. La fédération culturelle bretonne appelle les élus à inventorier la microtoponymie de leurs communes pour retrouver l'empreinte historique des populations sur leur territoire.



Les noms de certaines communes bretonnes, nées d'une fusion ces dernières années, sont restés au travers de la gorge des spécialistes de la toponymie. Avec Beaussais-sur-Mer (\*), comme symbole de tout ce qu'il ne faut pas faire. « C'est le cas navrant des communes qui abandonnent leur histoire, leur langue au profit de noms inspirés du marketing », estime Alan Ar Gal, qui a rédigé un livret pour Kevre Breizh sur la toponymie bretonne. La fédération culturelle a, en effet, décidé de mobiliser toutes les communes de Bretagne pour les sensibiliser au « trésor » que représente la toponymie, « qui est en danger par la faute des Bretons eux-mêmes ».

### Un trésor inépuisable

« La toponymie nous dit les langues d'un territoire, nous racontent les peuples qui y ont vécu (Armoricains, Celtes, Romains, Bretons), détaille Alan Ar Gal. Elle nous informe sur la végétation, l'organisation sociale et politique d'un territoire, l'organisation en paroisse (Plou, Lan...). Elle a conservé des patronymes parfois très

anciens inscrits dans les cartulaires (IX<sup>e</sup> siècle), les déclarations de bien de succession (XIV<sup>e</sup>), les rôles d'impôt (XV<sup>e</sup>). La toponymie nous raconte aussi les migrations. Par exemple, une étude sur la toponymie de Langoat (22) a montré des similitudes entre l'organisation des lieux-dits Langoat, Karadeg, Dogmael et leur emplacement dans une commune du pays de Galles. La toponymie est l'empreinte d'un peuple sur son territoire, son identité ».

### Retrouver du « bon sens »

Kevre Breizh rappelle que les municipalités ont tout pouvoir sur la dénomination des noms de lieux. Le péril en la demeure est venu de la francisation parfois fantaisiste des noms bretons. Inutile de revenir sur le kroas-hent (carrefour des mots kroas/croix et hent/route) devenu « croissant ». Nombre de communes ont d'ailleurs commencé à retrouver le bon sens. L'urbanisation est une autre source de perte d'identité. La multiplication des lotissements, des rues, a conduit à attribuer des noms totalement décon-

nectés de toute réalité, quand existe encore une microtoponymie locale qui aurait pu être sortie de l'oubli.

« On utilise des listes de noms d'oiseaux, de fleurs, sans lien avec le territoire, regrette Alan Le Gall. On arrive à une rue des Peupliers sur une colline quand cet arbre ne pousse que dans les fonds humides ».

### Appel aux élus

Kevre Breizh a donc lancé une campagne à destination des 1.466 communes de la Bretagne historique. Une plaquette rappelant l'importance de préserver ce « trésor menacé » a été distribuée avant l'été. Les bénévoles de l'association vont aussi rencontrer les élus sur le terrain. « Nous leur demanderons d'inventorier la microtoponymie avant qu'elle ne soit perdue, souligne Tangi Louarn. Nous leur présenterons les expériences positives déjà menées dans certaines communes ».

(\*) Depuis 2016, cette commune nouvelle des Côtes-d'Armor réunit Ploubalay, Trégon et Plessix-Balisson.

## Les noms de lieux bretons menacés ?

La toponymie bretonne s'appauvrit. C'est le constat de Kevre Breizh. Un livret a été adressé aux maires pour les sensibiliser.

Rue des Merles, Rue Mozart, Chemin des Hortensias. Dans de nombreux lotissements, les noms de rues ont tendance à s'uniformiser. Les noms de lieux bretons s'effacent progressivement. C'est le constat désolé de Kevre Breizh, coordination culturelle associative. « La toponymie bretonne est en danger de disparition. Les Bretons eux-mêmes en sont les responsables », assène Alan ar Gal, membre de l'association et auteur d'un livret adressé aux communes (Loire-Atlantique comprise).

### Patrimoine immatériel

Pourquoi sauver ces noms de lieux de l'oubli ? « Il s'agit d'un trésor culturel. La toponymie raconte une histoire. » Elle enracine les habitants dans un territoire. Alan ar Gal rappelle les adaptations hasardeuses (*Kroashent*, croisement « traduit » en « croissant »). Il s'attriste lorsque Ploubalay est rebaptisée Beaussais-sur-Mer. Mais, bien sûr, il existe des communes soucieuses de préserver ce patrimoine immatériel.

Le véritable enjeu concerne l'avenir. « Les communes ont le pouvoir exclusif de choisir le nom des voies. Elles peuvent assurer elle-même la défense des noms de lieux bretons.



Ouest France

Alan ar Gal, auteur du livret (à gauche), et Tangi Louarn, président de Kevre Breizh.

Avec les micro-cadastres, elles disposent d'un outil efficace. » Les citoyens peuvent rejoindre les commissions extra-municipales et faire des propositions. Avec la création de nouveaux quartiers, il y a de quoi faire.

Le livret a été adressé aux maires en mai dernier. Rédigé en gallo, breton et français. Il est téléchargeable en ligne ([www.kevrebreizh.org](http://www.kevrebreizh.org)). Sans attendre, Kevre Breizh incite à écrire les adresses postales « en breton ou en gallo ».

Jean-Pierre LE CARROU,

PEDADENN  
d'ar

# PIKNIK FEST KENGRED

AR VROENNEG

~~IMPASSE DES  
PÉLICANS~~

14|09  
12e

AOD TRAEZH-BELEG  
**TERRUG**  
Ledenez KRAOZON  
PENN-AR-BED

EVIT DERC'HEL BEV  
HON ANVIOÙ-LEC'H BREZHONEK  
HOR GLAD DIZANVEZEL  
Liested ar YEZOÙ HAG AR SEVENADURIOÙ

Deuit niverus gant ho poued, ho serviedennoù,  
ho pinviji sonerezh evit ar fest-deiz...

## PLIJADUR 'VO !

Savet gant ar c'henstroll evit derc'hel an anvioù lec'h brezhonek  
gant skoazell Kevre Breizh, kenaozadur kevredigezhioù sevenadurel

**INVITATION**

au

# **PIQUE-NIQUE SOLIDAIRE & FESTIF**

**AR VROENNEG**

**IMPASSE DES  
PÉLICANS**

**14|09  
12h**

**PLAGE DE TRAEZH-BELEG  
TELGRUC**  
Presqu'île de CROZON  
**FINISTÈRE**

**POUR PROTÉGER ET SAUVEGARDER  
NOS NOMS DE LIEUX BRETONS,  
PATRIMOINE IMMATÉRIEL DE LA BRETAGNE,  
POUR LA DIVERSITÉ DES LANGUES & DES CULTURES**

**Apportez votre repas, vos boissons, vos serviettes de plage,  
vos instruments de musique pour le fest-deiz...**

**DU GOÛT IL Y AURA !**

Organisé par le collectif pour la sauvegarde des noms de lieux bretons  
avec le soutien de Kevre Breizh, coordination des associations culturelles bretonnes